

Petite Tunisie

ABONNEMENTS

SIX MOIS : 6 FR. — UN AN : 10 FR.
(Etranger, port en sus)
(les abonnements se payent d'avance).

PARAIT LE MARDI ET LE VENDREDI

Rédaction et administration : 14, Rue Al-Djazira. 14. — TUNIS
Les annonces sont reçues au bureau du journal et à l'Agence de Publicité, 9, rue Sadikia

INSERTIONS

Annonces diverses, la ligne	0 40
Réclames »	0 60
Chronique locale »	1 50

(Payables d'avance)

La PETITE TUNISIE est désignée pour insérer les annonces légales et judiciaires de la Regence de Tunis pendant l'année 1893.

Bourse de Paris

Cours du 24 avril 1893

3 0/0	96 17
4 1/2 0/0.....	106 99
Tunisienne 3 0/0.....	478 »
Monts-de Piété Tunisiens.....	510 »
Crédit foncier de Tunisie.....	300 »
Compagnie Algérienne.....	477 »
Banque de Tunisie.....	254 »
C ^{ie} G ^{ie} Transatlantique	527 »
Gaz et eaux de Tunis.....	
Bone-Guelma.....	705 »

Trop ou trop peu

Le lendemain d'une partie fine, au cours de laquelle on s'est livré à toutes sortes de débauches, on dit communément : « nous avons fait une noce de Patachon », ce qui signifie qu'on a failli crever de plaisir.

Les habitants de Tunis auront bientôt la leur, de noce. Il est à souhaiter qu'elle ait, pour eux, le même attrait que les festins pantagruéliques pour les viveurs. Tant mieux, s'ils peuvent dire après la fête : « nous avons fait une noce de Patachon ».

Mais nous en doutons, car, pendant les huit jours d'amusements consécutifs que le Comité des fêtes a imposés à la population tunisienne à l'occasion de l'arrivée d'un paquebot transatlantique dans le port de Tunis, ceux qui ne vivent pas de fêtes vont être cruellement éprouvés par ce chômage forcé.

En effet, il faut être bâti d'une pâte spéciale pour rigoler pendant huit jours, quand le pain manque à la maison. Qui donc oblige, allez-vous dire, ceux qui ont leurs occupations, à assister, le 21 mai, à la présentation officielle de tous les présidents, vice-présidents, secrétaires et trésoriers des sociétés qui pullulent à Tunis ? Evidemment personne, mais comment peuvent-ils rester indifférents à une pareille solennité ?

A ce sujet, nous ne distinguons pas trop bien l'influence que la présentation officielle des membres de ces nombreuses sociétés pourra avoir sur l'avenir du pays. Peut-être sera-t-elle féconde en résultats, peut-être aussi produira-t-elle le même effet que la convocation de la garde nationale en 1870. Celle-ci ne fit ni bien ni mal. C'est ce que l'avenir nous apprendra. Enfin, pour célébrer l'inauguration commerciale du port de Tunis, on s'est mis en frais ; rien n'a été négligé, ou plutôt on a fait verser la mesure, ce qui est toujours désagréable, car, lorsque la mesure verse, le contenu qui s'en répand mouille toujours quelqu'un, et diable, quand on est mouillé, on regimbe. On aurait pu s'en tenir à quarante-huit heures de festival, ce qui aurait été bien suffisant pour permettre à tous les amateurs d'uniformes de montrer leur panache, et à la population de s'amuser un peu ; on a préféré transformer Tunis en fête foraine pendant huit jours.

C'est trop !

Quel contraste, tout de même ! Il y a quelques jours à peine, une partie de l'escadre de la Méditerranée a véritablement inauguré le port de Tunis, sans que cet événement, qui est un des

plus importants de notre époque, ait soulevé le moindre enthousiasme parmi les comités et les sous-comités qui s'agitent en ce moment avec beaucoup d'entrain. Tout au plus si les journaux en ont dit quelques mots. Notre vaillante escadre n'a pas eu la satisfaction de voir se hisser sur son passage le plus petit drapeau tricolore. On aurait pu, à cette occasion, faire une grande fête nationale ; on s'en est tenu à un simple bal.

C'était trop peu !...

Seule, la population s'est livrée à une manifestation qui, croyez-le bien, avait sa grandeur, malgré le silence sépulcral qui entourait ces milliers de manifestants.

Nous avons eu la suprême satisfaction de voir s'acheminer sans bruit, sans fracas, sans ostentation, la presque totalité de la population tunisienne, vers le nouveau bassin de Tunis, pour y admirer les bijoux destructeurs que la France promène en ce moment sur les côtes du Levant. Au contact de cette masse humaine, on sentait les cœurs battre sous l'influence d'impressions diverses ; ceux des Français battaient de fierté et d'espérance, ceux de nos amis d'admiration et les autres de crainte et de jalousie.

Quelle sera l'impression que le Transatlantique produira sur l'esprit de la colonie française ? Attendons.

Malgré tout ce que nous avons écrit au sujet du Concours Régional, M. le directeur des Renseignements, des Contrôles et de l'Agriculture a voulu absolument que ce concours figure dans le programme des fêtes du mois de mai.

En présence de la sécheresse persistante, ce fonctionnaire doit certainement aujourd'hui regretter son entêtement.

Ne serait-il pas temps, encore, d'éviter de déconsidérer la Tunisie aux yeux des nombreux étrangers qui vont venir nous visiter en mai ?

Il ne fait doute pour personne que, dans quelques jours, M. Rouvier va gentiment souffler dans le tuyau de l'oreille de quatre ou cinq hauts fonctionnaires nuisibles au développement de ce pays, qu'ils sont mis à la disposition du gouvernement français, qui en fera ce que bon lui semblera.

Parmi ces hauts fonctionnaires, le nom de M. Ducrocquet sera certainement un des premiers qui sortira de l'urne et qui devra nous débarrasser le plancher et prendre le premier paquebot.

M. Coustou, directeur des Contributions Diverses, dans sa simplicité naïve de fonctionnaire qui n'a pas inventé la poudre, n'a-t-il pas le toupet de croire que c'est lui qui recueillera la succession de M. Ducrocquet ?

C'est à pouffer de rire.

Cet excellent monsieur ne doute de rien et cette outrecuidance de la part de cet ancien rat-de-cave nous fait supposer qu'il a sérieusement besoin de douches.

Des douches s. v. p. pour M. Coustou.

Un oubli impardonnable

Comme sœur Anne, nous attendions toujours, espérant voir le Comité des fêtes, en présence de la solennité qui

se prépare au mois de mai prochain, sous le drapeau français — solennité qui assurera définitivement notre prépondérance si disputée en Tunisie — nous attendions, disons-nous, voir le Comité des fêtes penser à envoyer à Paris une délégation de quelques-uns de ses membres, à laquelle se seraient joints les présidents de nos Chambres de Commerce et d'Agriculture, afin d'aller inviter deux ou trois membres du gouvernement : le président du Conseil des ministres, le ministre des Affaires Etrangères et celui des Travaux Publics et les prier de vouloir bien venir présider l'inauguration du port de Tunis.

On aurait pu, en même temps, inviter plusieurs personnages politiques. Personne n'y a songé.....

On avouera que c'est profondément regrettable.

Moins d'un mois nous sépare du jour fixé pour cette inauguration, mais il est encore temps de réparer cet oubli que nous ne craignons pas de taxer d'impardonnable.

Le Comité des fêtes se réunit demain mercredi, sous la présidence de notre honorable Résident général ; nous osons espérer que dans cette réunion on désignera les membres qui devront partir par le premier courrier pour Paris pour aller inviter les personnages que nous indiquons plus haut.

La présence des ministres français ou tout au moins celle de l'un d'eux, est absolument nécessaire, non seulement à l'éclat de nos fêtes, mais encore à d'autres points de vue.

La colonie française serait fort déappointée s'il en était autrement.

Nous prions certain baron, comte ou marquis de tourner sept fois la langue dans sa bouche avant de médire de ses concitoyens qui ne s'occupent pas de lui.

Nous pourrions, s'il jasant trop, raconter l'histoire des 500 francs de son fils....
A bon entendeur, Monsieur.

Arrivée de Mme Rouvier à Tunis

Mme Rouvier et son jeune fils se sont embarqués hier lundi, à Marseille, pour la Goulette.

En lui adressant au nom de la colonie nos respectueux souhaits de bienvenue, nous prions Madame Rouvier d'agréer l'hommage de notre profond respect.

Un de nos rédacteurs est allé interviewer notre honorable Résident général, cette semaine, sur une foule de questions qui intéressent au plus haut point la colonie française. Nous publierons cette interview dans notre prochain numéro.

L'Avocat Roussel

On nous assure que l'avocat Roussel, condamné il y a quelque temps, par le tribunal de notre ville à cinq ans de prison par défaut, pour une escroquerie de 7000 francs, au préjudice de M. de la Salle, vient d'être arrêté en France et qu'il sera incessamment ramené dans notre Tunis enchantée qu'il avait quittée un peu trop précipitamment et en oubliant de faire ses visites d'adieu à ses nombreux amis.

L'ALLIANCE ISRAËLITE

IV

Dans notre bonne ville de Tunis, l'argent pleut de tous les côtés et on ne sait dans quel puits il tombe.

Les malheureux qui ont besoin d'être secourus, qui crèvent de faim, n'osent pas aller à la communauté ; ils préféreraient mendier ou solliciter les secours de leurs coreligionnaires. Ceux-ci ne pouvant refuser — tous les Israélites étant solidaires — vont alors deux par deux faire une quête dans toute la ville, quête qu'on appelle *m'harma*.

Voici, par contre, le chemin qu'on fait faire à celui qui a le courage de s'adresser à une de nos caisses de bienfaisance : on l'envoie, tout d'abord, à M. Cazès qui, n'ayant rien à voir dans les affaires des communautés, l'expédie immédiatement au grand rabbin Elie Bourgel, président du comité de bienfaisance qui, selon qu'il a bien ou mal dormi, reçoit mal ou bien le quémendeur et l'envoie finalement au bureau du comité, rue Es-Sadikia.

Au bureau, on demande, tout d'abord, à notre homme à quel rite il appartient : cette demande est très importante, car il peut être juif mais pas juif comme il faut pour le Comité, c'est-à-dire qu'il y a le juif *gourni* et le juif *tounsi*, le juif *gourni* est celui qui professe le rite livournais et le tounsi, le rite tunisien.

Si le malheureux est *gourni*, on ne donne aucune suite à sa demande et il a beau être juif tout de même, on le laisse crever de faim ; s'il est *tounsi*, c'est-à-dire tunisien, après enquête, contre-enquête, on l'inscrit sur le registre des nécessiteux ; tous les vendredis matin, il peut passer à la caisse toucher, devinez quoi ? trois, six ou dix sous !!!

Est ce assez mesquin pour une communauté qui reçoit plusieurs centaines de mille francs par an ?

Sommes-nous fondés à demander où passe l'argent ?

N'avons-nous pas mille fois raison de crier qu'il faut en finir avec cette bouteille à encre qui s'appelle le « Comité de bienfaisance » ?

A qui MM. Bourgel et Compagnie rendent-ils des comptes ?

Personne n'a jamais pu savoir exactement l'emploi de tous les fonds que le comité reçoit et il en sera de même tant que nous n'aurons pas un Consistoire.

Mais voilà le hic, si nous avons un Consistoire, celui-ci serait, naturellement, français, il dépendrait de Paris et c'est précisément ce que ne veulent pas les X.X.X. et autres Israélites italiens plus francophobes que Crispi lui-même.

Ce n'est donc pas peu dire. Ils sont une bande de Livournais qui, tout en ayant l'air d'accepter l'occupation française, travaillent en dessous contre la France et cherchent tous les moyens possibles pour nous susciter des embarras.

Il appartient au gouvernement français de surveiller ces agissements, d'a-

voir ses hommes dans toutes les synagogues que fréquentent les gourni et de ne pas craindre d'employer les mesures de rigueur contre ceux qui travaillent contre le Protectorat français.

En agissant ainsi le gouvernement fera de l'excellente besogne et nous arriverons facilement à la réalisation du rêve de tous les juifs, Français de cœur : la création d'un Consistoire.

(A suivre.)

Y...

Nous avons reçu de la « Chambre d'Agriculture » le rapport de M. Vassel sur les réglemens et tarifs du port de Tunis.

L'exiguité du cadre de notre journal ne nous permet malheureusement pas de publier ce remarquable travail, que nous n'avons pas besoin de recommander à l'attention de M. le ministre Résident général ; il se recommande lui-même.

L'administration ne peut moins faire que de suivre à la lettre les avis précieux d'un homme du métier et qui s'est appliqué à donner satisfaction à tous les intérêts en jeu.

Tous nos compliments à M. le rapporteur.

UNE SIMPLE QUESTION

Est-il vrai qu'un monsieur, exerçant la profession de pharmacien dans les parages de la porte de France, sans diplôme aucun, bien entendu, ait refusé un certificat de premier élève pharmacien respectable à un de ses anciens employés, sous le prétexte que, lorsqu'il s'absentait, c'était M. M..., médecin français, qui le remplaçait et avait la direction de la maison ?

Touchante association !!! Sganarelle et Diafoirus, société en commandite pour l'exploitation des pauvres malades.

Si cela est bien vrai, tous nos compliments M. le docteur.

On nous demande en quel honneur M. Brahim ben Hassen, fils du gouverneur de la Goulette, possède deux pharmacies, l'une au S... et l'autre à Halfaoutine, qu'il dirige lui-même ?

Qu'on lui en fasse donc fermer une et au plus tôt.

A PROPOS D'UNE ADJUDICATION

Le service des Forêts a fait insérer dans un journal local, que l'adjudication du 20 courant, concernant les arbres à tannin, a été rémunératrice.

Nous voulons bien admettre que cette adjudication a donné un joli résultat, mais, si le service des Forêts avait procédé différemment qu'il ne l'a fait, c'est-à-dire, si au lieu de commencer par un chiffre élevé et aller en diminuant, il avait commencé, au contraire, par

un chiffre peu élevé pour aller en augmentant, le résultat aurait été tout autre.

Nous n'exagérons rien en disant que l'adjudication serait montée à 500,000 francs au moins ; c'est donc 60,000 francs que le budget a perdu, et nous l'affirmons.

Cette année-ci, l'affluence des amateurs était énorme, par suite de la rareté du tannin en Algérie et nous pouvons dire qu'on n'avait jamais vu autant de monde.

Nous sommes forcé de convenir que si les prix ont été ainsi poussés, cela tient à l'aménagement, parfaitement compris des forêts tunisiennes et, en passant, nous nous plaisons à adresser ici, publiquement, nos félicitations à M. le directeur de ce service.

En Algérie, où les forêts comptent des centaines de milliers d'hectares, le service des Forêts en dépense à peine une centaine de mille francs par an : si on procédait là bas, comme en Tunisie, les forêts seraient pour l'Algérie, une source inépuisable de revenus.

Nos voisins n'ont qu'à copier ce qui se fait en Tunisie et ils s'en trouveront parfaitement.

On nous prie sans cesse de demander à M. le Résident général la publication des tarifs du port de Tunis.

Ces tarifs ne sont pas encore définitivement arrêtés, ils ne le seront que dans quelques jours seulement, M. le Résident général voulant, avant de sanctionner les tarifs élaborés par les « Travaux Publics », s'inspirer des avis divers qui lui sont parvenus de tous côtés et donner satisfaction dans la plus large mesure du possible au commerce tunisien.

M. Rouvier arrêtera ensuite ces tarifs qui seront publiés par le « Journal Officiel Tunisien »

Une anomalie douanière

Croirait-on que les bois tunisiens paient des droits d'entrée en France, alors qu'ils entrent en franchise en Espagne aussi bien qu'en Italie ?

On avouera que c'est un comble de voir des produits d'un pays protégé par la France payer des droits pour entrer dans celle-ci, alors qu'ils n'en payent pas pour rentrer dans d'autres Etats.

Aussi avons-nous vu avec plaisir la Chambre de Commerce du Nord voter une disposition additionnelle aux effets de la loi du 19 juillet 1890, ainsi conçue :

ARTICLE PREMIER. — Sont compris dans l'art. 44 du tarif douanier les produits de pêche pêchés par les pêcheurs français établis en Tunisie.

ART. 2. — Sont admises franchise, à l'entrée en France, les produits d'origine et de provenance tunisienne ci-après dénommés :

la douleur, reposent-ils désormais sous les cyprès funèbres, sous les touffes fleuries du basilic ou dans un somptueux tombeau de marbre, où je ne les rejoindrai même jamais ? Separés dans la vie, dans la mort, nous ne serons réunis que dans l'éternité !

• Pleure, ô ma chère étoile, habita nejma, pleure, j'ai perdu le bonheur de ma jeunesse, comme la rose flétrie son ravissant incarnat. Cependant, l'espérance me soutient encore, parce que je l'ai placée en Allah, en Roh Allah (souffle de Dieu, le Christ) et en Marie !

« Mais pourquoi ces scintillements lumineux depuis quelque temps ? Pourquoi trembles-tu comme la plante aux caresses de la brise matinale, comme mon cœur agité par un vague pressentiment ?

« Est-ce l'approche d'un autre astre plus magnifique encore qui te fait palpiter ?

« Je le vois, cet astre, paraître aux bords de l'horizon ; il est plus brillant qu'Es-Sâd-es-Sserbir (Vénus), qu'Es-Sâd-el-Kébir (Jupiter), que Menafeug (qui change de côté, Mercure). C'est l'étoile de la délivrance !

Les légumes et les fruits à l'état vert ou sec ; les fleurs, les essences de rose, de géranium et autres ; les bois communs ; les écorces à tan.

ARR. 3. — Les traitements de faveur ci-dessus accordés aux produits tunisiens sont subordonnés aux conditions fixées par la loi du 19 juillet 1890.

Notre honorable Résident voudra bien faire tous ses efforts pour que le Parlement français vote, à bref délai, le vœu de la Chambre de Commerce.

Le voyage de l'« Iphigénie »

Il y a quelques jours, l'*Iphigénie* faisait relâche à Ajaccio.

Cette nouvelle évoque bien des souvenirs au cœur de tous les marins qui ont navigué à bord de la frégate-école des aspirants de marine.

Tous les ans, à la même époque, le vaisseau relâche au même point, il s'use, vieillit à la mer, on le remplace par un autre ; mais ce qui ne s'use et ne vieillit jamais, c'est son itinéraire. Tel il était il y a nombre d'années, tel il est encore aujourd'hui, et loin de s'en plaindre, les aspirants seraient vraiment désolés de voir apporter un changement quelconque à ce voyage inoubliable par lequel ils débutent dans la vie maritime.

L'« Iphigénie » succède au « Jean-Bart » qui lui-même succédait à la « Flore », et aujourd'hui, comme au temps de la « Flore », c'est avec le même enthousiasme, la même fièvre de l'inconnu, que les jeunes officiers tous frais échappés de l'Ecole navale, quittent au 15 octobre la rade de Brest, sur les eaux de laquelle ils ont vécu pendant deux ans, emprisonnés dans les flancs du « Borda », appelant de tous leurs vœux cette heure si impatientement souhaitée, qui d'une chrysalide fait un papillon.

C'est qu'il est de ceux qui laissent une trace ineffaçable dans le livre des souvenirs, ce premier voyage accompli dès l'âge de dix-neuf ou vingt ans ! Autant parce que c'est le premier que par la diversité des contrées qu'il fait connaître. Partie de Brest, la frégate-école relâche successivement à Lisbonne, aux Açores, à Dakar, la Martinique, Gibraltar, Barcelone, Toulon, Villefranche, la Spezzia, le Pirée, Smyrne, Tunis, toute la côte Algérienne, Rochefort, Cherbourg, pour revenir enfin à Brest, — son port d'attache — après une traversée de dix mois.

C'est-à-dire qu'en moins d'une année, les coins les plus pittoresques de la moitié du monde défilent devant les yeux émerveillés des midships, comme les tableaux éblouissants d'une réerie merveilleuse.

Il ne faudrait pourtant pas croire que ce voyage n'a que des agréments. Comme toute médaille, il a ses revers. On travaille ferme sur l'école d'application, et pendant les traversées, les heures de quart succèdent aux heures d'étude, laissant à peine aux élèves-officiers le temps de causer entre eux de la dernière relâche

« Etoile, étoile chérie, brille de toute ta splendeur, réjouis-toi ! »

Maurice, qui sous prétexte de ramasser une tortue qu'il avait aperçue, s'était insensiblement rapproché de la tente des danseuses, ne perdit ni une note, ni une parole du langage secret de cette élégie, composée évidemment par une chrétienne. Comment avait-elle été colportée si loin, comment une danseuse pouvait-elle la savoir et quel motif avait-elle de la chanter ? Il n'était pas possible de supposer que l'auteur et l'exécutante soient la même personne ! Cependant, on avait attendu le départ ou mieux l'éloignement momentané de Mékalleck, les allusions étaient si transparentes !

Il y avait là un mystère que M. de Villebelle se promettait bien d'éclaircir le plus tôt et le plus adroitement possible.

— Tu as entendu, Moula, chanter la Roumia, chrétienne ? fit Mohammed en s'approchant de Maurice, comme pour le complimenter de la prise du chélonien. Ne me dis pas que c'est une chrétienne, riposta dououreusement Maurice, en portant la main à son cœur.

— En tous cas, chrétienne ou non, peu importe, Moula ; tout ce que je sais, moi,

ou de faire des projets sur la prochaine descente à terre.

Plus tard, beaucoup d'entre eux se blâment vite sur cette vie maritime, toute de changements imprévus et précipités qui, souvent ennuyeux, ne manquent pas toujours de charme. Mais tous se rappellent avec plaisir cette première promenade à travers les mers, dont l'évocation est pour eux synonyme de jeunesse et d'illusion sur l'avenir.

TUNIS

Température de Tunis relevée à la Pharmacie de 1^{re} classe rue d'Italie en face la Poste

Le 24 avril 1893	Therm.	Barom.
Sept heures du matin..	19°	765
Midi.....	21°	764
Trois heures du soir...	22°	764

Sage-femme de 1^{re} classe

Madame EDELIN, ex-interne des hôpitaux de Paris, 4, rue Al-Djazira, maison Boulakia, installée récemment à Tunis, prévient le public qu'elle donne des consultations tous les jours, de une heure à trois heures du soir.

GRAND RESTAURANT DU CAFÉ DE TUNIS

service de 1^{er} ordre à la carte Grands vins

A la Ferrovia Rubattino

On nous prie de demander à la Compagnie Rubattino de vouloir bien créer une halte, semblable à celle de l'Aouina, à Montplaisir.

Cette halte desservirait non seulement ce gentil petit bourg, de création récente, mais encore les cimetières grec et juif.

Il suffira, pensons-nous, d'avoir appelé l'attention de la Compagnie Rubattino pour qu'elle s'empresse de donner satisfaction au public.

Aux Médecins militaires

A la suite de nouvelles plaintes parvenues au ministère de la Guerre, M. le général Loizillon rappelle aux médecins militaires que la pratique de la clientèle civile n'est compatible avec leur situation et avec leurs devoirs envers l'armée qu'autant qu'elle est désintéressée et gratuite.

Les médecins militaires ont été informés qu'ils ne peuvent donner leur concours aux médecins civils qu'à la condition de ne jamais leur faire concurrence.

MAGASIN GÉNÉRAL

22, avenue de France, TUNIS

Maison BORTOLI FRÈRES et C^{ie}

Exposition et mise en vente de toutes les nouveautés de la saison, consistant en : Chapeaux pour dames, enfants et fillettes Robes, Manteaux, Jaquettes, Peignoirs et Matinées.

Choix considérable de Lampes à huile et à pétrole de tous les modèles et de tous les systèmes, Lampes colonne, Anglaises Lampadaires, etc.

Rayon spécial de Chaussures, Bonneterie et Mereerie.

Seul représentant pour la Tunisie de la Maison Christofle de Paris

c'est que la prononciation n'était pas assez pure pour ne pas révéler une étrangère.

— Mohammed, tu veux donc me rendre fou ?

— Non, Moula, seulement, j'ai une trace, permets-moi de la suivre.

— Bien volontiers ! Veux-tu de l'or, des méhara, des armes, des hommes ?

— Non, Moula, il faut se taire, être trompeur. Idji Mékalleck, esket, voic Mékalleck, silence !

— Tiens, sidi, s'écria joyeusement ce dernier, voilà mon appoint pour le repas, une antilope !

L'animal avait été frappé entre les deux yeux ; il était de taille moyenne, de la grandeur et de la couleur du daim ; ses cornes étaient fort noires, son ventre très blanc et ses jambes de devant plus courtes que celles de derrière. Surpris par le chasseur, il s'était arrêté tout court et avait fait face à celui qui l'attaquait.

(A suivre.)

Feuilleton de la Petite Tunisie

— 26 —

OURIDA

OU LE.

RAPT D'UNE CHRÉTIENNE

(Suite)

« Les rayons vifs et scintillants, plus blancs que le lait de la chamelle, se reflétaient sur les beaux, nobles et saints visages de deux êtres chéris, ma mère et mon père.

« Croyant à la venue d'un soleil nouveau, les fleurs étalaient leurs riches pétales, leurs corolles, prodiguant leurs parfums lorsque tu apparaissais radieuse dans l'azur des cieux.

« Hélas ! tu épanches maintenant ta lumière sur mes vêtements d'esclave, de danseuse, on dirait que tu pleures ma destinée !

« Mes parents bien-aimés, brisés par

AVIS

La Société Foncière de Tunisie met en location, aux enchères publiques, l'exploitation de la carrière de KEDDEL (pierre de taille).

L'adjudication aura lieu le mardi 2 mai 1893, à dix heures du matin, au siège de la Société, 3, rue Es-Sadikia (impasse de la Municipalité), où on peut dès à présent prendre connaissance du cahier des charges.

GRAND LOCAL A LOUER

pour magasin ou café, Avenue de la Marine 59.

S'adresser, 8, rue l'Eglise.

Cabinet de M. A. SGARZINI

Médecin-Dentiste

Tunis, rue de la Commission, près de la Pharmacie Sinigaglia.

FABRIQUE DE CARREAUX MOSAIQUES

Maison GISSLER & BEMBER

Fondée à Marseille en 1859

DIPLOME D'HONNEUR HORS CONCOURS

4 Médailles d'Or et d'Argent
aux Expositions de 1874-1878-1881-1882
1884-1886-1889

MAISON A TUNIS

Fabrique : 18, Rue de Nap'es. - Bureau :
1, Rue Es-Sadikia.

E. VIGNOL, Représentant

Carreaux mosaïques hydrofuge unis et à dessins incrustés. - Carreaux mosaïques vénitiens, marbre et ciment.

VENTE DE TOUS MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION EN GENERAL : Ciment à prise prompte, prise demi-lente, Portland et chaux, Carreaux céramiques rouges, ordinaires et fins, Carreaux faïences ordinaires et décoratifs, Tuiles et briques en tous genres, Tuyaux en poterie vernie, en grès, en ciment et en fer et ciment.

TRAVAUX EN CIMENT : Enduits de citernes et de bassins, Bétons, Dallages unis et bouchardés, Traces de Halles.

TRAVAUX DE DALLAGE EN ASPHALTE

Ornements et décorations en plâtre et ciment pour façades et pour intérieurs d'appartements

PAUTESTA ET ASSUÏED

Rue des Maltais, 42 - TUNIS

Ferblanterie, Plomberie, Zinguerie. - Fournitures et réparations en tous genres. - Travaux de Batiments. - Installations des eaux et du gaz. - Vente et location de Baignoires et Bains-de-siège.

DÉPURATIF du D. FREMY

Seul dépôt : A. DISLAY, pharmacien chimiste de 1^{re} classe

59, Avenue de la Marine. - TUNIS

USINE A VAPEUR

BAPTISTIN BRÉMOND

Avenue de la Marine - TUNIS

ATELIER DE MENUISERIE

Ebenisterie, charpente, Moulure et Chambranle par nouveau procédé mécanique

SCIERIE

N-B. Mes ateliers sont éclairés à la lumière électrique.

A VENDRE

en bloc ou séparément

Douze Lampes à Gaz

dernier genre, système Homberger S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UN BEAU PIANO Prix : 600 fr.

S'adresser au bureau du Journal

AUX JOCKEYS, Grande Sellerie Anglaise

16, Rue Al-Djazira, TUNIS

M. R. CARBONARO, propriétaire des magasins "Aux Jockeys", a l'honneur d'informer le public qu'il vient de se rendre acquéreur d'un stock important de machines à coudre, systèmes Singer, Kosmos, Saxonia, Original-express, Pfaff, qu'il peut livrer à des prix défiant toute concurrence.

APERÇU DE QUELQUES PRIX

Singer, 100 fr.; Kosmos, 130, 140 et 150 fr.; Saxonia (à la main), 50 fr.; Original-Express, 39 fr.; Pfaff, 175 et 125 fr.; etc., etc.

Carte d'Identité

La photographie Garrigues vient d'inaugurer un nouveau genre de photographies dites cartes d'identité.

Ce genre, déjà connu en France depuis longtemps, manquait à Tunis. Il appartenait à la photographie Garrigues, dont les travaux d'art sont si appréciés du public, de le propager dans les meilleures conditions d'exécution et de bon marché.

La carte d'identité est une petite photographie miniature collée sur un papier ad hoc donnant l'état civil et la signature du sujet.

La légalisation de la signature par le commissaire de police, donne à la carte d'identité toute la valeur d'un passe-port.

Ajoutons que c'est dans un porte-carte en cuir, très coquet de forme et de nuances, que la carte d'identité se trouve renfermée.

Nous ne dirons pas le prix de la carte d'identité : on croirait que nous faisons une réclame. Qu'on le demande à la photographie Garrigues, 23, rue Al-Djazira.

Vins de Champagne

de première marque

Charles GÉRARD

Maison fondée en 1753

EPERNAY

Agent pour toute la Tunisie et Malte : M. A. Modigliani, Tunis.

Rue de Danemark, 29 - TUNIS

CORDONNERIE FRANÇAISE

à côté de la salle des ventes

ANDRIEU JEAN

Cordonnier-Bottier

Chaussures en tous genres pour hommes, femmes et enfants

Etude de M^r SOULET, huissier à Tunis, rue des Maltais, 16.

VENTE

par autorité de justice

Le JEUDI 27 avril 1893, à huit heures du matin, dans la salle de MM. les Commissaires Priseurs, sise à Tunis, rues de Danemark et d'Espagne, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de :

Table bois blanc, buffet très-soir glace dorée, guéridon acajou, chaises cannées, table à toilette et autres objets

Au comptant frais en sus,
L'huissier poursuivant,
F. SOULET.

COMPAGNIE L'AIGLE

société anonyme d'assurance à primes fixes contre l'incendie

Agent général pour Tunis et la Tunisie, M. R. VALENSI; Bureaux, rue Al-Djazira 1. - TUNIS.

Grand Bain Maure

KACHECHIN

TUNIS - Rue des Libraires, 30 - TUNIS

SI EL HADJ SALAH

Propriétaire

bains de vapeur. = Massage.

AVIS. - L'administration des Messageries françaises (Demange et C^o) a l'honneur d'informer le public qu'à partir du 15 avril prochain le départ de la voiture de Tunis-Sousse est fixé à midi précis et qu'à partir de cette date il n'y aura plus de transbordement à Bir-Loubit.

Le trajet se fera en quinze heures Buffet à Bir-Loubit à sept heures du soir.

Etude de M^r Ch. Piétri, avocat-défenseur près le tribunal civil de première instance de Tunis, y demeurant, rue des Maltais, n^o 8.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR LICITATION
Sur baisse de mises à prix
EN TROIS LOTS
DE

1^o UNE MAISON

ET

TROIS MAGASINS

y attenant, sis au Kef, rues de l'Eglise et de la République

2^o UN MAGASIN

sis au Kef, près de la Casbah, rue des Remparts

3^o UN TERRAIN A BATIR

sis au Kef, place Logerot

L'adjudication aura lieu le SAMEDI TREIZE MAI 1893, à 8 heures du matin à l'audience des criées du tribunal civil de première instance de Tunis, séant au Palais de justice, de cette ville ancien Palais Khéreddine.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra qu'en vertu d'un jugement contradictoire rendu par la 2^e chambre du Tribunal civil de Tunis en date du 24 mars 1893; et d'un autre jugement rendu en chambre de Conseil le 22 avril 1893.

et aux requête, poursuites diligences du sieur Jean Brignone, propriétaire, demeurant au Kef, ayant Maître Ch. Piétri pour défenseur constitué.

En présence du sieur Piétri Brignone, propriétaire, demeurant au Kef, ayant M^r Bodoy pour défenseur constitué.

Il sera procédé, le samedi quinze avril 1893 à trois heures de relevée, en l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Tunis, sis au palais de justice de ladite ville, ancien palais Khéreddine, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur et à l'extinction des feux, en trois lots, des immeubles dont la désignation suit :

DÉSIGNATION DES IMMEUBLES

à vendre

PREMIER LOT

Une maison et trois magasins y attenant, sis au

Kef, rues de l'Eglise et de la République.

La maison est à simple rez-de-chaussée couverte en terrasse; elle comprend six pièces, une cuisine, cabinets d'aisance et un cabinet de débarras. La façade est percée sur la rue de l'Eglise de deux portes vantaux donnant accès l'une dans un magasin, l'autre dans la maison elle-même.

Les trois magasins ont leur entrée sur la rue de la République; ils sont à rez-de-chaussée et couverts en terrasse. Cet immeuble est limité: au nord, par les Consorts Chemama; à l'ouest par Dar Hadj El Aroussi; à l'est par la rue de la République et au sud, par la rue de l'Eglise. Sa contenance est d'environ 254 mètres carrés 75 cent.

DEUXIEME LOT

Un magasin, sis au Kef, près de la Casbah, rue des Remparts, composé d'une seule pièce, couverte en terrasse, ayant deux façades, l'une sur la rue du Rempart percée de deux portails, l'autre sur une rue sans nom, percée de deux fenêtres, munies de barreaux.

Cet immeuble est limité, au nord, par la rue des Remparts; à l'ouest, par une rue

sansnom; au sud par Fathma bent El Hadj, et à l'est par Othman ben Larbi. Sa contenance est d'environ 136 mètres carrés.

TROISIEME LOT.

Un terrain à bâtir, sis au Kef, place Logerot, limité, au nord, par Tahar Cherichi à l'est, par Tahar Cherichi et au sud, par la place Logerot. Sa contenance est d'environ quatre-vingt-seize mètres carrés.

MISES A PRIX

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges, les enchères seront reçues par les mises à prix suivantes, fixées par le jugement du 22 Avril 1893, savoir :

Pour le premier lot, sur la somme de QUATRE MILLE HUIT CENTS 4.800 FR. ci.....

Pour le deuxième lot, sur celle de NEUF 900 CENTS FR. ci..

Et pour le troisième lot sur celle de TROIS CENTS QUATRE VINGTS FR. ci.. 380

Les frais de poursuite, ceux de vente et la remise proportionnelle en sus et au prorata des prix d'adjudication.

Fait et rédigé par l'avocat-défenseur soussigné, à Tunis, le 24 avril 1893.

(signé) : Ch. PIÉTRI.

Pour plus amples renseignements, s'adresser : 1^o En l'étude de M^r Ch. PIÉTRI, défenseur pour Jean Brignone poursuivant.

2^o En l'Etude de M^r Bodoy, défenseur du sieur Piétri Brignone, co-licitant.

3^o Et au Greffe du tribunal civil de Tunis pour prendre connaissance du cahier des charges.

A. NESTLER ET C^{ie}

48, Rue de France, Sousse

Quincaillerie, ferronnerie et boulonnerie. - Installation à forfait de sonneries électriques et téléphones.

SOUSSE

CAFÉ DU COMMERCE

DAROUX, propriétaire. Bains publics. Etablissement ouvert toute la nuit. Bureau des MESSAGERIES FRANÇAISES.

SERVICE

SOUSSE-SFAX

Depuis le 20 février, service quotidien de voyageurs et de messageries entre Sousse et Sfax par Monastir, Méhdia, et El Djem.

Départs de Sousse : à 6 heures du matin; de Sfax : à 2 heures du soir. Durée du trajet : 20 heures.

FORGES DE LA PROVIDENCE

MARCHIENNE-AU-PONT (Belgique)

Spécialité de Poutrelles en fer et en acier de toutes dimensions; Fers marchands; Cornières; Colonnes en fonte moulées de toute espèce, d'après croquis; - Charpentes et Ponts en fer et en acier.

La société se charge, à des prix fort modérés, de confectionner les Gîtages et autres travaux métalliques d'après les plans qui lui seraient adressés. Elle peut aussi se charger de l'exécution des plans après les dessins de maçonneries.

Agent pour la Tunisie : J. FORTI.

Pelletterie et Plumes

M. BLANC Naturaliste, 36 rue de l'Eglise Préparation de toutes sortes d'animaux.

Etude de M^r PATEL, huissier à Tunis

LE JEUDI VINGT SEPT AVRIL 1893, à 9 heures du matin, salle des ventes, rue du Danemark, à Tunis.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES de :

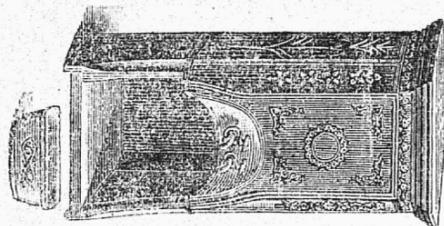
Coupons drap; coupons coutils; boutons, pantalons, sur confection, etc., etc.

Au comptant frais en sus,

L'huissier poursuivant,
PATEL.

QUINCAILLERIE R. et G. DE MATTEI

17, Avenue de France



Articles de ménage en fer battu et émaillé, quincaillerie, serrurerie et ferronnerie fine, appareils de chauffage, robinetterie, bouclerie, essieux et ressorts de voitures, spécialité de lampes et suspension-lampes merveilleuses dernière invention. Lampes éclairant 127



gouges, appareils modernes, nouveaux systèmes, toiles grès, filin et eau en grès, charbon système Pasteur.

Dépositaires d'instruments de musique Domaine d'HASSEN-BEY (près Tunis)

A.-H. D'ESPAIGNE
Propriétaire

VINS ROUGE, BLANC, MUSCAT et EAUX-DE-VIE

Entrepôt : 5, Rue de la Poste, 5 à côté de la Brasserie Vincent. — TUNIS

Maison PIERRE AUVIN. — TUNIS

MARBRES BRUTS et OUVRÉS

Importation directe des grandes carrières de France, Belgique, Grèce et Italie

CHEMINÉES DEPUIS 12 FRANCS

Articles de Fumisterie, Carrelages, Escaliers, Monuments Funéraires.

Bureaux et Magasins : 7, rue d'Espagne.

Vastes Entrepôts : rue d'Italie.

N.-B. — Des ouvriers spéciaux sont attachés à la Maison pour la pose des travaux

GRANDE ÉPICERIE ORIENTALE AIMÉ EYRIÈS

TUNIS — 22, Rue d'Italie, 22 — TUNIS

Maison française la plus ancienne de Tunis se recommandant par la finesse de ses produits

Grand arrivage de fromages et beurre frais à tous les courriers

Maison de gros et de détail

VOULEZ-VOUS LA SANTÉ ?



BUVEZ LE FERRO-CHINA BISLERI

ARMÉE ROYALE ITALIENNE

Commandement Supérieur des Troupes d'Afrique

Massaoua, 28 janvier 1886.

MONSIEUR FÉLIX BISLERI, MILANO
Rompant la réserve faite par la feuille du septembre, numéro 2658, ce commandant est heureux de vous déclarer que le Directeur du Service sanitaire Militaire et local, major chevalier Guerriero, rapporte que : le **Fer-Quina-Bisleri** dont a fait l'expérience, M. le Docteur PETTI, lieutenant-médecin, dans deux compagnies d'infanterie de garnison à Massaoua a donné les résultats les plus satisfaisants.

Le Major Général, signé : GENÉ.

Les vrais cadeaux de valeur se trouvent dans les magasins de

D. LADISLAS

Horloger-Bijoutier

9, Avenue de France — Rue de la Commission, 1°

HAUTE NOUVEAUTÉ - BIJOUTERIE EN TIMBRES-POSTE TUNISIENS

Seul dépositaire de la montre Patek Philippe et C., Genève

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

Entreprise générale

DINGUIRARD, MACLER ET DELOUPY

Siège social : 6, rue d'Angleterre, TUNIS

Adresse Télégraphique : DINGUIRARD — TUNIS

Travaux à forfait et sur série de prix — Construction agricoles
Rédaction de projets et devis — Etablissements de plans
Arbitrages — Expertise

SOLER, artiste photographe

TUNIS — 1, Rue Al-Djazira, près de la Porte de France — TUNIS

Diplôme de médaille d'argent

première Exposition internationale de Photographie, Paris 1892

Travaux Artistiques, adaptés à toutes les nouveautés photographiques — Exécution rapide et garantie

LABORATOIRE ET TRAVAUX POUR AMATEURS

Vente de Produits et Accessoires

Expédition dans l'intérieur - joli choix de vues et types de la Tunisie

Messageries Françaises

DEMANGE & C°

Service Quotidien Régulier

entre TUNIS-SOUSSE et vice-versa

Service des Dépêches

Transport des Voyageurs et de la Messagerie

Départ de Tunis et de Sousse tous les jours à midi
BUREAUX : à Tunis, rue d'Italie, 17 ; à Sousse au Café du Commerce

Au Marché Français

62, rue Al-Djazira, TUNIS

GRAND DÉPÔT DE SEMOULES ET FARINES DE TOUTES MARQUES

Livraison à MM. les Colons de SON en gros pour l'élevage

PRIX COURANT MARS

(par 100 kilos pris aux magasins)

SEMOULES	FARINES TENDRES	FARINES DURES
SSS extra..... Fr. 32	Moricelly..... Fr. 33	Maurel..... Fr. 22.75
SSS..... 31	Zatiropouba..... 32	Bulen..... 21
Semoulette..... 29	Caramau..... 29	BDS..... 21
Glossant grainé..... 23	Robein..... 26.50	Mingot..... 20.80
		Farine arabe..... 12

SON, gros et petit, 8 FRANCS

Pain de 3 livres..... 35 centimes | Pain blanc le kilo..... 30 centimes

Charbon : 3 fr. le sac de 30 kil. — Bois : 2 fr. 50 les 100 kil.

SAISON D'ÉTÉ

Chaussures pour Hommes

Souliers RICHELIEU ou MOLIÈRE

En veau couleur, cuir façon Russie . . . 1350 En chevette couleur . . . 12 fr

Sur mesure, fabrication française et toute à la main, garantie tout cuir

MAISON MAURICE LAMBERT

ÉQUIPEMENT MILITAIRE

TUNIS — 20 et 22, rue Al-Djazira — TUNIS

LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES CONFÉCTIONS ET RÉPARATIONS

Chaussures sur mesure pour dames, fillettes, enfants

TONNELLERIE LYONNAISE

rue de Naples, derrière la Cathédrale

M. J. VANEL informe MM. les Colons qu'il livre aux prix suivants :

Bordelaises depuis 11 fr. 75 ; Sixains, 8 fr. 75 ; Barils 4 fr. ; transports 33 fr.

Comportés, (la paire,) 14 fr. 50.

M. Vanel, ayant été nommé agent de la maison Fruhinshoshz, les commandes devront lui être adressées.

Prix sans Concurrence

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

Départ de la Goulette

Lundi A 10 heures pour Malte, Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdia, Monastir, Sousse.

A 4 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.

Mercredi A 4 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.

Judi A 4 h. 1/2 du soir : pour Sousse, Monastir, Mehdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli, Malte, La Goulette.

Vendredi A 4 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.

Samedi A 11 heures du matin : pour Bizerte, Tabarka La Calle, Bône, Philippeville, Collo, Djidjelli, Bougie, Dellys, Alger.

Prix des passages de Marseille à la Goulette: 1^{re} classe 125 fr.; 2^e cl.; 95 3^e cl. 50 fr.

Compagnie générale des

BATEAUX A VAPEUR A HÉLICE DU NORD

SIÈGE SOCIAL : 4, Quai de la Citadelle, à DUNKERQUE

SERVICE RÉGULIER

AGENCE DE TUNIS

Le vapeur français N. VERBERCKMOES, capitaine SERONDE, attendu de Dunkerque, La Palice et Marseille vers le fin courant repartira à destination de Bordeaux et Dunkerque vers le 3 mai.

Pour fret, passages et renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue de Danemark. L'Agent, A. MODIGLIANI.

COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE

Services réguliers et à grande vitesse entre la France et la Tunisie

Transport de passagers, de marchandises et de dépêches

Départ de Marseille tous les samedis à midi. Départ de Tunis tous les samedis à 5 h. s. Le Vapeur Anjou capitaine Ravel partira directement pour Marseille samedi 29 Avril 1893, à 4 heures du soir.

Prix des passages de la Goulette-Tunis à Marseille

2^{me} classe, 60 f. — 3^{me} classe, 30 f., avec couchette et nourriture

Pont 20 francs ; sans nourriture

Pour fret, passages et renseignements, s'adresser à M. J.-B. PEDELUPÉ agent à Tunis rue Es-Sadikia, à la Goulette, quai Charles-Quint.

ARGENT

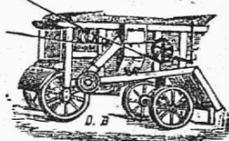
IMMÉDIATEMENT

Achat et vente de bijoux, pierreries, meubles et tous autres objets. S'adresser, à M. S. LEITAO, rue Es-Sadikia, 7. — TUNIS.

Raymond Valensi

Ingénieur Civil

Rue Al-Djazira TUNIS



Machines agricoles — charrues — faucheuses — mois-

sonneuses-lieuses — norias — pompes de tous systèmes — machines à manège et à locomobile, etc.

Matériel vinicole — foudres, clapets robinets, pompes à vin, pressoirs, etc.

Matériel d'entrepreneur.

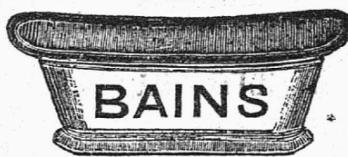
Matériel d'huileries — moulins à huiles à Presses — filtres à huiles — machines à vapeur.

BAINS EUROPÉENS

ET TURCO-ROMAINS

5, Rue d'Allemagne, en face le marché

HAMMAM



BAINS

HYDROTHERAPIE, MASSAGE, FRICTIONS

Salles de repos, buffet, gymnase

Pédiure, etc.

DOMAINE POTIN

VIN ROUGE

VIN BLANC, EAU-DE-VIE

S'adresser au dépôt : 7, r. de la Poste